



www.iut.univ-evry.fr

22 allée Jean Rostand
91025 Evry Cedex
01 69 47 72 00



GUIDE DE
L'ETUDIANT

2017-2018



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| <u>Bienvenue</u> | 2 |
| <u>Sites et Accès</u> | 3 |
| <u>Nos DUT</u> | 4 |
| <u>Nos LP</u> | 5 |
| <u>Scolarité</u> | 11 |
| <u>Fonctionnement</u> | 13 |
| <u>Santé</u> | 18 |
| <u>Se loger, se nourrir</u> | 22 |
| <u>Aides</u> | 24 |
| <u>Vie Etudiante</u> | 25 |
| <u>Stage / Mobilité Internationale / Insertion Pro</u> | 26 |

BIENVENUE

Le mot du Directeur

Bienvenue à l'IUT d'Evry Val d'Essonne



Lorsque l'on arrive dans un nouvel environnement, il est toujours difficile de prendre ses marques. C'est pour faciliter votre arrivée qu'a été créé ce guide de l'étudiant réédité chaque année. Il a pour objectif de vous permettre de trouver rapidement les réponses à vos questions sur l'organisation de notre IUT. Il vous guide aussi dans vos démarches universitaires, administratives et vous dirige vers des organismes proposant des solutions adaptées à vos besoins.

Je suis heureux de vous accueillir et de vous compter parmi nos étudiants en formation initiale, en apprentissage ou continue. Vous êtes les acteurs et la force vive de notre IUT. Je compte sur chacun d'entre vous, pour que, par votre désir d'apprendre et votre sérieux, notre Institut soit un lieu d'épanouissement pour tous.

Bonne année universitaire !

CHIFFRES CLÉS

- . 5 sites, 9 départements
- . 8 DUT
- . 21 LP
- . 1029 étudiants en formation initiale
- . 743 en formation par apprentissage
- . 107 en formation continue
- . 24 en VAE
- Environ 135 enseignants permanents (enseignants chercheurs, enseignants agrégés...), 450 vacataires (professionnels) et 70 personnels administratifs et techniques.

(année universitaire (2016- 2017))

LEXIQUE

- IUT : Institut Universitaire de Technologie
- DUT : Diplôme Universitaire de Technologie
- LP : Licence Professionnelle
- FI : Formation Initiale
- FA : Formation en Apprentissage
- FP : Formation Permanente
- VAE : Validation des Acquis de l'Expérience



SITES

Site Evry-Rostand

22 allée Jean Rostand
91025 Evry Cedex

Le site est fermé le temps des travaux. Cependant vous devez utiliser cette adresse comme adresse postale - n'oubliez pas de préciser le Département destinataire et le service ou le nom de votre correspondant.

Site Evry-Roméro

25 Cours Monseigneur Roméro
91025 Evry Cedex

Site Evry-Maupertuis

3 rue du Père Jarlan
91025 Evry Cedex

Site Le Pelvoux

36-40 rue Pelvoux
91020 Courcouronnes

Site Brétigny-sur-Orge

Chemin de la Tuilerie
91220 Brétigny-sur-Orge

Site Juvisy-sur-Orge

6A rue Piver - Parc de la Mairie
Espace Tocqueville
91260 Juvisy-sur-Orge

ACCÈS

Par le train :

Site d'Evry

• RER ligne D - Evry-Courcouronnes : Ligne Paris Gare de Lyon ou Austerlitz avec changement à Juvisy-sur-Orge.

Site de Brétigny-sur-Orge

• RER ligne C - Brétigny-sur-Orge.

Site de Juvisy-sur-Orge

• RER ligne C ou D - Juvisy-sur-Orge (Sortie : Mairie).

Par le bus :

Site d'Evry

• Autobus Tice - 01 60 77 22 80 www.bus-tice.com
Pour rejoindre Le Pelvoux avec les Bus Tice : 404, 405 et 415 arrêt Gasperi.

Site de Juvisy-sur-Orge

• Autobus 486, 285 arrêt Hôpital.

Par la route :

Site d'Evry

• Autoroute A6, sortie Evry Centre.
• Francilienne, sortie 36.
• N7, sortie D9 Evry Centre.

Le Pelvoux :

• Autoroute A6 : sortie 34 depuis Paris et depuis Lyon sortie A 104.
• Francilienne sortie 36 depuis les Ulis et sortie 33 depuis Marne-la-Vallée.

Site de Brétigny-sur-Orge

• N20 ou Francilienne, sortie Brétigny-Rosière.

Site de Juvisy-sur-Orge

• N7, suivre la Mairie.

NOS DUT

Génie Electrique et Informatique Industrielle

Objectifs : Le DUT GEII garantit à tous ses titulaires des compétences recouvrant toutes les composantes de la spécialité : Electronique, Electrotechnique, Automatique, Informatique Industrielle, Réseaux...

Le Pelvoux

01 69 47 72 20

secretariat-geii@iut.univ-evry.fr

Gestion Logistique et Transport

Objectifs : Former aux différents aspects de la logistique et du transport tout en maîtrisant les outils de gestion correspondants.

Site Roméro

01 69 47 72 30

secretariat-glt@iut.univ-evry.fr

Génie Mécanique et Productique

Objectifs : Le diplômé GMP est un généraliste de la Mécanique qui est capable : d'analyser un cahier des charges et de contribuer à son élaboration, de participer aux différentes étapes de la conception d'un produit, de suivre et de mettre en œuvre un processus de production, d'effectuer des contrôles de qualité.

Il intervient dans différents secteurs économiques tels que l'aéronautique, l'automobile, l'espace, le transport, le secteur tertiaire (technico-commercial).

Site Roméro

01 69 47 73 30

secretariat-gmp@iut.univ-evry.fr

Techniques de Commercialisation- Evry

Objectifs : Techniques de Commercialisation vous propose une formation qui vous permettra d'intégrer les différents services commerciaux des entreprises ou de poursuivre vos études dans de nombreux

domaines de Licences, Masters ou Ecole de Commerce.

Site Roméro

01 69 47 73 67

secretariat-tc-evry@iut.univ-evry.fr

Qualité Logistique Industrielle et Organisation

Objectifs : Aujourd'hui pour toutes les organisations, la concurrence ne se joue plus uniquement sur les techniques de production mais de plus en plus sur l'organisation, la logistique et la qualité. Les entreprises recherchent activement des gestionnaires spécialistes dans ces domaines. Le Département QLIO est le seul à proposer une formation de techniciens supérieurs ayant la compétence pour maîtriser les flux physiques et les flux d'informations.

Site Roméro

01 69 47 73 00

secretariat-qlio@iut.univ-evry.fr

Science et Génie des Matériaux

Objectifs : Le Département SGM forme des techniciens supérieurs performants dans tous les secteurs d'activité pour : le choix, l'expertise, l'élaboration, la mise en œuvre, la caractérisation (physique, chimique, mécanique), l'adaptation aux conditions d'utilisation des matériaux. Dans ces domaines, il prendra en compte les aspects économiques et environnementaux. Les grandes classes de matériaux étudiés sont les polymères et multimatériaux, métaux et alliages, verre et céramique.

Maupertuis

01 69 47 01 64

secretariat-sgm@iut.univ-evry.fr

Gestion des Entreprises et des Administrations

Objectifs : Le diplômé GEA est un professionnel de la gestion, des ressources humaines et de l'administration des petites et moyennes organisations.

Brétigny

01 69 47 79 13

secretariat-gea@iut.univ-evry.fr

Génie Thermique et Energie

Objectifs : Le Département GTE forme des techniciens supérieurs et des futurs cadres dans tous les domaines de l'énergétique tels que : les énergies renouvelables, l'habitat durable, les processus thermiques, l'automobile et l'aéronautique...

Brétigny

01 69 47 79 56

secretariat-gte@iut.univ-evry.fr

Techniques de Commercialisation - Juvisy

Objectifs : Techniques de Commercialisation vous propose une formation qui vous permettra d'intégrer les différents services commerciaux des entreprises ou de poursuivre vos études dans de nombreux domaines de Licences, Masters ou Ecole de Commerce.

Juvisy

01 69 47 56 29

secretariat-tc-juvisy@iut.univ-evry.fr

NOS LP

Toutes nos Licences Professionnelles sont en alternance. Vous avez la possibilité de poursuivre la LP GRH dans le cadre de la formation continue.

Licence Domotique : Gestion Technique et du Handicap dans les Bâtiments Intelligents (GTHBI)

Objectifs : Répondre aux attentes des professionnels du bâtiment et de la santé. Former des spécialistes à l'ingénierie.

Le Pelvoux

01 69 47 72 21

m.ocariz@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Métiers de l'informatique : systèmes d'information et gestion de données - Conception, Intégration et Gestion des Systèmes d'information (MISIGD)

• Parcours 1 : CIGSINFO APSRA (Analyse de Production Systèmes Réseaux & Applications) :

Objectifs : La Licence Professionnelle CIGSINFO APSRA est destinée à former des Administrateurs systèmes et réseaux, des Analystes d'exploitation (autre dénomination d'emploi: Ingénieur de production informatique) et des Responsables d'exploitation.

• Parcours 2 : CIGSINFO ABDD (Analyse Base de Données et Systèmes Décisionnels) :

Objectifs : La Licence Professionnelle CIGSINFO ABDD est destinée à former des Analystes développeurs en Bases de Données, systèmes décisionnels et applications.

Site Roméro

01 69 47 72 21

m.ocariz@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Métiers de l'Informatique : applications Web

Parcours 1 : Administration et sécurisation des réseaux et services Internet et Intranet.

Parcours 2 : Développement avancé d'applications web Internet et Intranet.

Objectifs :

Former des jeunes de niveau Bac +2 aux métiers de l'Internet et de responsable informatique chargé de la gestion d'un réseau local et du développement et déploiement de produits et de services Intranet et / ou Internet. Les postes visés sont intermédiaires entre des techniciens supérieurs et des ingénieurs, principalement orientés vers les PME / PMI.

Site Roméro

01 69 47 72 21

m.ocariz@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Logistique et Pilotage des Flux (LPF)

Parcours 1 : Gestion de la chaîne logistique internationale et pilotage des achats.

Parcours 2 : Gestion de la chaîne logistique internationale des produits alimentaires.

Objectifs:

- Comprendre la problématique de chaque typologie des métiers.
- Etre capable d'anticiper sur l'impact géré par une décision prise.
- Etre capable d'encadrer une petite équipe, d'anticiper et de gérer les crises.

Métiers : Responsable logistique, responsable qualité, Acheteurs, Prestations logistiques.

Site Roméro

01 69 47 72 16

a.morlet@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Logistique Aéroportuaire et Transport Aérien (LATA)

Objectifs:

La licence professionnelle LATA vise à former aux divers métiers en relation avec la logistique aéroportuaire et la transport aérien, à faire face au développement considérable de l'activité générale par ce secteur depuis une trentaine d'années tant au niveau du fret que celui des marchandises.

Métiers : Responsable ou adjoint au responsable d'une agence de transport aérien, Responsable et coordinateur du service booking, Agent d'escale...

Site Roméro

01 69 47 72 16

a.morlet@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Ingénierie Mécanique et Environnement (IME)

Objectifs :

Former des techniciens et des cadres techniques capables de développer de nouveaux produits dans le domaine mécanique. La Licence doit permettre d'acquérir les compétences permettant d'intégrer une équipe de projet. Maîtriser l'ensemble de la «Démarche de projet», les outils de «Conception et Fabrication Assistées par Ordinateurs» et les procédés d'obtention. Dialoguer avec les équipes spécialisées dans les processus d'industrialisation.

Site Roméro

01 69 47 73 32

p.deroeck@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Management & Ingénierie des Entreprises de Façades (MIEF)

Objectifs : Former des cadres techniques polyvalents dans le domaine de l'ingénierie de l'enveloppe du bâtiment.

Métiers :

Préparer aux métiers à dominante technique (chef de projet, chef de BE), chantier (conducteur de travaux, assistant à pilote de

maîtrise d'œuvre) et management (chargé d'affaires, chef d'agence) des entreprises de la profession.

Site Roméro

01 69 47 73 33

n.nathie@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Voirie et Réseaux Divers - Conception et maîtrise d'œuvre (VRD)

Objectifs :

Fournir les compétences et les savoirs nécessaires pour participer à la gestion de projet d'infrastructures. L'étude technique et la maîtrise d'œuvre des VRD sont les deux pôles principaux de la formation.

Métiers : Géomètres topographes, Projecteur VRD / hydraulique, Chargé d'étude VRD, Chef de projet VRD, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé (cabinets de géomètres experts, société de topographie...)

Site Roméro

01 69 47 73 33

n.nathie@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Gestion et Développement de Patrimoine Immobilier (GDPI)

Objectifs :

Être capable, à partir de connaissances professionnelles telles que la technologie du bâtiment, les réglementations en matière de sécurité, les procédures budgétaires et comptables, de coordonner et d'animer des actions assurant la vie d'un bâtiment et de son mobilier, au service des utilisateurs et au meilleur coût pour l'entreprise.

Métiers : Assistant logistique d'un site administratif (préfecture, université...), responsable d'administration générale, administrateurs, syndics, chef de l'équipe d'entretien d'un site, assistant ou responsable des services généraux, coordonnateur des travaux de rénovation, gestionnaire du patrimoine,

assistant du responsable des services techniques...

Brétigny

01 69 47 79 30 ou 79 56

secretariat-gte@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Métiers de l'Immobilier (MI)

Objectif : former des spécialistes de l'immobilier, opérationnels et polyvalents.

Métiers : Transaction-commercialisation (responsable d'agence, négociateur immobilier), Administration de biens, Syndicat de copropriété (gestionnaire d'immeuble, de copropriété), Promotion, Construction (chargé du montage d'opérations immobilières), Gestion de patrimoine, Conseiller assistant en expertise immobilière.

Site Roméro

01 69 47 73 69

f.jeannin@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle E-Commerce et marketing numérique.

Objectifs :

Former des assistants marketing capables de répondre aux nouvelles problématiques des entreprises. Cette Licence répond aux besoins de nouvelles compétences en marketing souhaitées par les entreprises. Elles intègrent tant le marketing web que le marketing mobile.

Métiers : Communication et gestion de l'information, (chef de projet multimédia, chargé de communication, responsable internet, webmaster éditorial, chef de pub) E-commerce (responsable du développement commercial sur internet, chef de projet, traffic manager) Marketing relationnel (superviseur, responsable call center, chef de produit, consultant en marketing relationnel, community manager).

Roméro

01 69 47 73 60

contact-ecmn@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Technico-Commercial

Objectifs : Acquérir une expérience pratique des techniques de vente et de négociation, maîtriser des outils conceptuels dans le domaine du marketing et se spécialiser dans la famille des produits industriels. A la fin de la formation, les apprentis ont une double compétence, technique et commerciale.

Métiers : Technico-commercial itinérant ou sédentaire dans une entreprise industrielle, Chef de produit technico-commercial, Conseiller de clientèle sédentaire, Négociateur itinérant, Acheteur en secteur industriel, Responsable de secteur, Bureau d'études.

Site Roméro

01 69 47 73 73

s.oliver@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Banque Assurance Finance (BAF)

Objectifs :

Former des gestionnaires de clientèle particuliers dans le secteur de la banque et de l'assurance capables de conseiller les clients, de les suivre étroitement, et d'identifier leurs besoins en fonction de leurs spécificités et de leur activité.

Site Roméro

01 69 47 73 73

s.oliver@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Management de la Relation Client (MRC)

Objectifs : Les clients sont devenus des acteurs à part entière de la relation avec les entreprises. Ils s'expriment et échangent leurs points de vue sur les réseaux sociaux, exigent qu'on les écoute et qu'on les respecte, participent à la création de l'offre...

Les entreprises ont pris la mesure de ces transformations et s'adaptent à cette nouvelle donne. Elles cherchent à établir un lien individualisé avec chaque client afin d'améliorer son expérience et construire un lien durable.

Métiers : Responsable des programmes de fidélité, Community manager, Chef de projet relation client, chargé de la relation client, Responsable données et connaissance clients, Responsable qualité de service, Responsable de centre de contacts, Responsable du service clients, Responsable satisfaction et expérience client...

Site Roméro

01 69 47 73 60

e.julienne@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques

Objectifs : Répondre aux évolutions du secteur du tourisme. A l'issue de cette Licence Professionnelle, les étudiants seront capables d'une part de s'adapter à toutes les entreprises du secteur en maîtrisant les techniques de vente et de la relation client et d'autre part d'analyser une demande et de proposer une solution aux clients, en face à face, au téléphone ou au travers d'outils sur le Web.

Métiers : Conseiller, Télévendeur de voyages, Gestionnaire de points de vente physiques ou en ligne de voyages, Responsable de ventes de voyages en plateau d'affaires...

Site Roméro

01 69 47 73 73

s.oliver@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle : Métiers du Numérique : Conception, rédaction et réalisation Web. Parcours : Création et Gestion de Projets Multimédias (CGPM)

Objectifs : Située à l'insertion de l'informatique et de la création artistique, la Licence

Professionnelle CGPM est une formation pluridisciplinaire et transversale qui forme les spécialistes des trois univers du design numérique : le Web (webdesign, référencement, ergonomie web...), le Print (domaine des médias imprimés et de l'illustration) et le Motion design (animation et illustration pour film). La formation est complétée par des enseignements en communication, culture, multimédia, droit numérique et gestion de projet. Cette formation a pour ambition de participer plus largement au développement de l'économie numérique, notamment dans les PME et TPE.

Métiers visés : Assistant Chef de projet multimédia, Web designer (Infographiste Internet), Consultant Multimédia, Ergonome Web, Entrepreneur...

Juvisy

01 69 47 56 28

v.dubois@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Management des Processus Logistiques

Objectifs : Cette formation permet aux étudiants ayant préparé un diplôme de premier cycle universitaire ou à des candidats ayant une expérience significative dans le domaine, d'acquérir de nouvelles compétences transversales puisant dans les méthodes et outils de management modernes. Elle vise à former des cadres intermédiaires dans le domaine de la gestion de la chaîne logistique capables :

- D'avoir une vision globale de la chaîne logistique orientée client et d'en identifier les processus principaux.
- De piloter les processus opérationnels de la chaîne logistique : approvisionnement, production, distribution.
- D'encadrer et d'animer des équipes.
- De conduire et de gérer un projet industriel et logistique (aspects techniques, organisationnels et humains).
- De mettre en oeuvre des systèmes d'information intégrés et de communication

nécessaires à la réalisation de projets transversaux.

Métiers :

Cadres intermédiaires sur toute la chaîne logistique : achats, logistique industrielle, entrepôts, transports, systèmes d'informations.

Site Roméro

01 69 47 73 08

sec.qlioapp@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Management de la Qualité Responsable (Mention QSE)

Objectifs : Elle doit permettre aux apprentis d'acquérir les compétences professionnelles nécessaires pour :

- Piloter une démarche de management de la qualité, sécurité et environnement ou participer à leur mise en place à travers l'élaboration de la cartographie des processus, le soutien aux pilotes de processus, la réalisation d'audits dans la perspective de l'amélioration continue.
 - Participer à une démarche de certification (qualité, sécurité, environnement) dans les établissements de production, de service ou de santé.
 - Elaborer, proposer et animer une démarche d'amélioration de la qualité, de la sécurité et de l'environnement par la mise en oeuvre de plans d'actions et l'utilisation des outils qualités (résolution de problèmes...).
 - Mesurer les dysfonctionnements, les coûts non-qualité et l'efficacité des actions.
 - Concevoir des indicateurs et des enquêtes de satisfaction client.
 - Animer une démarche environnementale, d'hygiène et sécurité ou de responsabilité sociale (RSE).
- Elle fournira aux apprentis les capacités nécessaires pour :
- Favoriser la participation du personnel et faire passer les messages de qualité, sécurité, environnement ou RSE.
 - Ecouter les besoins internes et externes.
 - S'informer sur les nouveaux outils.

• Travailler avec l'ensemble du personnel, les clients et les autres parties intéressées pertinentes.

Métiers :

Cadres intermédiaires dans de nombreux secteurs:

- Activités industrielles : mécanique, cosmétique, agroalimentaire, plastique, bois.
- De services : commerces, hôtellerie, transports, assurance, loisirs...
- De santé : hôpital, clinique, structure médicalisée...

Site Roméro

01 69 47 73 08

sec.qlioapp@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Matériaux et structures : gestion, conception et industrialisation (MGCI) Parcours CND / Composites

Objectifs : Donner les compétences nécessaires pour participer aux activités de conception, caractérisation et mise en oeuvre des entreprises du secteur des plastiques et des composites et pouvoir y exercer rapidement des responsabilités. Le contrôle qualité des pièces et des structures en composite est essentiel. Ainsi, la formation a élaboré un ensemble de modules développés autour des différentes techniques de contrôle, dont le CND (contrôle non destructif) et ceci pour tout type de matériaux.

Métiers : Technicien supérieur en méthodes qualité, Contrôle non destructif, Mise en oeuvre composite, Dessinateur-projeteur...

Maupertuis

01 69 47 01 64

d.dechirat@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Métiers de la GRH : assistant (GRH)

Objectifs : Former des professionnels dans les différents domaines d'activité de la gestion des ressources humaines et acquérir

une expérience professionnelle, grâce à une articulation théorie / pratique.

Métiers :

Chargé(e) / Gestionnaire / Assistant : des ressources humaines, du développement des RH, de l'administration du personnel, de la paie, de formation, de recrutement, du suivi emploi-formation...

Brétigny

01 69 47 79 13

secretariat-gea@iut.univ-evry.fr

Licence Professionnelle Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique - parcours : efficacité énergétique et énergies renouvelables (3ER)

Objectif : Permettre au futur détenteur de cette Licence Professionnelle de concevoir et de faire évoluer des installations dans les différents domaines des énergies renouvelables.

Métiers :

- Études développement : Responsable de l'efficacité énergétique, conducteur de travaux, responsable d'études, chef de projet, responsable de site de production, chargé d'affaires pour les fabricants de matériels et les installateurs de systèmes.
- Emplois auprès des collectivités locales ; animateur d'espace info énergie, chargés de mission auprès des régions, conseiller énergie auprès des communes, responsable de l'efficacité énergétique, agent de développement des énergies renouvelables, formation et animation éducative.

Brétigny

01 69 47 79 56

mc.desantis@iut.univ-evry.fr

SCOLARITÉ

Ce service a en charge les documents administratifs concernant les étudiants. Il est aussi l'intermédiaire entre l'étudiant et le CROUS de Versailles.

Vous pouvez le rencontrer pour :

- une inscription en DUT.
- une demande de bourse.
- une demande de logement.
- une déclaration d'accident.
- un transfert de dossier entre universités.
- une demande d'attestation de scolarité.
- une demande d'attestation provisoire de diplôme.
- une demande de diplôme (original ou duplicata).

Attestation provisoire de diplôme

Après délibération du jury de fin d'année et en cas de succès à vos examens (nos futures félicitations !), le service de la scolarité vous adressera une attestation de réussite signée par le Directeur de l'IUT (envoi par courrier mi-juillet).

Attestation de scolarité

Document demandé par les Caisses d'Allocations Familiales, la SNCF, etc. Il certifie de votre statut d'étudiant. Quatre exemplaires vous sont fournis en début d'année avec votre carte d'étudiant. Toutefois, vous pouvez demander d'autres exemplaires en cours d'année auprès du service de la scolarité.

Carte d'étudiant

Transmise lors de votre inscription administrative, vous devez toujours la conserver sur vous. Elle prouve votre inscription à l'IUT. Elle vous sera demandée lors de vos

passages au Service Scolarité, en cours et au début des devoirs surveillés. Elle atteste de votre statut d'étudiant pour accéder à la Bibliothèque, au restaurant universitaire et vous permet de bénéficier de réductions (essentiellement cinéma et SNCF). En cas de perte ou de vol, elle doit impérativement être refaite moyennant un chèque de 8€ (libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université d'Evry Val d'Essonne) et d'une attestation manuscrite de perte ou de vol.

Couverture sécurité sociale étudiante

Les établissements supérieurs ont la responsabilité d'affilier leurs étudiants à la sécurité sociale étudiante. Le fait de posséder une carte d'assuré social, une CMU, ou une attestation de Carte Vitale ne dispense pas de l'affiliation et du paiement de la cotisation à la sécurité sociale étudiante.

L'affiliation est liée à votre situation : âge, profession du parent dont vous êtes ayant droit, étudiant salarié...

Si vous devez vous affilier (sécurité sociale obligatoire mais pas la mutuelle) :

Vous aurez le choix entre 2 centres : SMEREP ou LMDE (même tarif). Après l'inscription, vous devrez impérativement envoyer au centre choisi :

- L'attestation d'affiliation (transmise lors de votre inscription administrative)
- Votre RIB pour recevoir les remboursements.
- Déclaration de votre médecin traitant.

Vous devrez également créer un compte sur ameli.fr pour suivre vos remboursements, télécharger vos attestations, et mettre à jour votre Carte Vitale (dans une des agences du centre de sécurité sociale choisi, à l'accueil de l'assurance maladie ou dans une pharmacie).

L'affiliation et le paiement de la cotisation se font au moment de l'inscription :

. Si vos parents sont salariés (ou assimilés) : La cotisation est gratuite si vous n'avez pas 20 ans au 1er septembre de l'année universitaire d'inscription. Elle est payante (215 € pour l'année 2016/2017) si vous avez entre 20 et 27 ans entre le 1er septembre et le 31 août de l'année universitaire d'inscription.

. Si vos parents sont non-salariés ou rattachés à un régime de sécurité sociale spécifique : l'affiliation et le paiement de la cotisation se font en fonction de la profession de vos parents et de votre âge (informations précisées dans le dossier d'inscription – justificatifs à présenter lors de l'inscription).

. Si vous travaillez, vous pouvez être dispensés de l'affiliation à la sécurité sociale étudiante aux conditions suivantes : avoir un contrat de travail pour la période du 1er septembre au 31 août de l'année universitaire d'inscription (hors période d'essai et sans interruption), avec un temps minimum de 150 H par trimestre ou 600 H sur l'année (justificatifs à présenter lors de l'inscription).

. si vous êtes boursier : l'affiliation à un centre de sécurité sociale est obligatoire (sauf régime particulier), mais vous êtes exonérés de la cotisation sur présentation d'une notification d'attribution conditionnelle de bourse pour l'année universitaire d'inscription.

Frais d'Inscription

Les droits universitaires et de sécurité sociale étudiante sont fixés chaque année par arrêté ministériel et sont communiqués aux établissements au début du mois de juillet. Pour information et à titre indicatif, le montant des frais d'inscriptions pour l'année 2016/2017 étaient de :

. Droits universitaires (inscription au diplôme DUT ou LP), hors boursiers : 189,10 €.

. Cotisation sécurité sociale étudiante : 215,00 € (Obligatoire et payante en fonction de votre situation, voir paragraphe « couver-

ture sécurité sociale étudiante » ci-dessus).

Les étudiants boursier sont exonérés des droits universitaires et de sécurité sociale étudiante sur présentation d'une notification d'attribution conditionnelle de bourse pour l'année universitaire d'inscription, sauf du droit de Médecine Préventive qui reste dû (5,10 € pour 2016/2017).

Réinscription/Inscription

. DUT en formation initiale : les dossiers sont envoyés fin juin aux étudiants par le service de la scolarité pour une première inscription et remis aux étudiants par le secrétariat de la filière pour une réinscription (redoublement et passage en 2ème année). Dans les deux cas, elles s'effectuent au moins de juillet auprès du service de la scolarité.

. DUT par apprentissage : les dossiers d'inscription seront remis aux étudiants par la filière à la rentrée. Les inscriptions et réinscriptions s'effectuent après la rentrée auprès du secrétariat pédagogique.

. LP formation en alternance : les dossiers d'inscription seront remis aux étudiants par la filière à la rentrée universitaire. Les inscriptions et réinscriptions s'effectuent après la rentrée auprès du secrétariat pédagogique.

Mémo

La Scolarité est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 sauf le jeudi de 9h00 à 12h30 (fermeture au public l'après-midi)

Site Evry - Roméro

25 Cours Monseigneur Roméro

01 69 47 72 04

scolarite@iut.univ-evry.fr

Responsable : Stéphanie CARRE

FONCTIONNEMENT

Accueil

Vous êtes perdu(e), vous avez besoin d'un renseignement spécifique :

Accueil - 25, cours Monseigneur Roméro - 91025 Evry Cedex

Ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

01 69 47 72 00

Les cours

Absence(s)

Les absences injustifiées ne sont pas admises. En cas d'absence, vous devez impérativement le signaler par téléphone et présenter un justificatif à votre secrétariat. Tout abus donnera lieu à des sanctions (lire attentivement le règlement intérieur).

Bibliothèque Universitaire

N'oubliez pas votre carte d'étudiant, elle est obligatoire pour y avoir accès et emprunter des livres. Vous avez la possibilité, par l'intermédiaire de votre département, de commander des ouvrages spécifiques correspondant à votre formation. Renseignez-vous auprès de votre secrétariat.

• Bibliothèque Universitaire

2, rue André Lalande

91 025 EVRY Cedex

Service d'accueil de la bibliothèque Universitaire

01 69 47 89 50

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00, le jeudi de 11 h à 19 h et le samedi

de 9h à 17h.

66 000 ouvrages sont utilisables en consultation sur place ou en prêt à domicile ainsi que 1000 périodiques sur papier et 1700 titres périodiques électroniques.

Possibilité d'une recherche documentaire informatisée sur 80 CD Rom dont le KOM-PASS et internet.

Site web: <http://www.biblio.univ-evry.fr>

L'IUT met à votre disposition deux centres de documentation. Pendant les travaux celui du site Rostand est fermé, il est remplacé par celui du site Le Pelvoux.

• Centre de documentation de Brétigny-sur-Orge

Bâtiment Les Communs - Chemin de la Tuilerie

91220 Brétigny-sur-Orge - 01 69 47 72 47

Ouverte Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 11h30 à 14h et de 15h à 17h45.

Fermeture tous les mercredis.

CFA

L'Université d'Evry Val d'Essonne et l'IUT d'Evry ont créé en 1995, en partenariat avec des entreprises de la Région Ile-de-France, un Centre de Formation Universitaire en Apprentissage : le CFA-EVE.

Ce Centre de Ressources vous donne accès à différents moyens d'information vous permettant de mieux connaître l'apprentissage et de procéder à vos recherches d'entreprise d'accueil.

Renseignements :

Elodie DARRAC-FLANDRIN : 01 60 79 54 00

Examens et contrôle continu

Vous suivez une formation où le contrôle des connaissances est exercé de façon continue. Les devoirs sur table sont donc répartis

sur l'ensemble de l'année universitaire. Vous ne recevrez pas de convocations écrites pour vos épreuves. Tenez-vous au courant des heures et dates des devoirs sur table auprès des professeurs concernés et lisez régulièrement les panneaux d'affichage de votre secrétariat. S'ils sont inscrits sur VT vous les verrez apparaître sur vos emplois du temps.

En formation initiale classique ils sont généralement programmés avant les vacances ou le stage, ne vous laissez pas surprendre et prévoyez, pendant ces périodes, une augmentation de travail. Ils sont obligatoires. En cas d'absence pour motif réel et sérieux nous vous invitons à vous informer sur la procédure de rattrapage auprès de votre secrétariat.

Formation initiale

La formation initiale est l'organisation classique telle que vous la connaissez au lycée par exemple. Elle n'est pas associée à un contrat de travail. L'étudiant suit à temps plein sa formation universitaire. Il doit, néanmoins effectuer des stages obligatoires en entreprise.

Formation en apprentissage

La formation en apprentissage alterne une formation théorique à l'IUT et une formation pratique en entreprise. Le rythme de l'alternance varie selon la filière. Cette formation s'effectue dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Vous êtes donc rémunéré.

Formation permanente

L'IUT d'Evry-Val-d'Essonne, au titre de la Formation Permanente propose des actions de formations diplômantes (longues, en alternance, en modules, ouvertes à la VAE) en adéquation avec la demande des entreprises et le marché de l'emploi. Ouvertes aux salariés et aux demandeurs d'emploi, ces actions de formation se déclinent en :

- Formations à temps plein sur 1 an

Adaptées au Congé Individuel de Formation,

ces actions débouchent sur des diplômes à BAC+2 ou BAC+3 :

- DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) en Gestion Logistique et Transport (GLT) - 800h

- LP (Licence Professionnelle) en Gestion des Ressources Humaines (550h).

- Formations en alternance

Adaptées au Plan de Formation et au Contrat de Professionnalisation (1) ces actions de formation se déclinent de BAC + 2 à BAC +3 en:

- 7 DUT (GTE et GELL en deuxième année seulement)

- 21 Licences Professionnelles.

Pour en avoir la liste, reportez-vous à la rubrique «Diplômes».

(1)selon accords de branches et conventions collectives.

- Formations intra-entreprises, partenariats

L'IUT d'Evry est aussi un bureau d'études en ingénierie de formation. A la demande des entreprises, nos équipes pédagogiques assurent la conception et la mise en place d'actions de formation en répondant à des besoins spécifiques.

N'hésitez pas à nous contacter :

01 69 47 72 40 ou 01 69 47 72 66

- Financement

Nos formations s'adressent aux salariés (congé individuel de formation - plan de formation, période de professionnalisation), aux jeunes de moins de 26 ans (contrat de professionnalisation), aux demandeurs d'emploi (plan d'Aide au retour à l'Emploi - contrat de professionnalisation), aux individuels (auto financement).

- La validation de l'expérience

Elle concerne les salariés, demandeurs d'emploi, bénévoles, chefs d'entreprises...

- Qu'est-ce que la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP 85 - Décret de 1985) ?

La « VAPP 85 » permet aux candidats de postuler à une formation sans posséder le diplôme ou titre normalement requis. La cellule VAPP - VAE propose aux personnes un entretien d'orientation et de positionne-

ment : l'objectif est d'évaluer la capacité du candidat et sa motivation à suivre un enseignement supérieur. Chaque dossier est instruit par une commission pédagogique organisée et structurée au sein de l'IUT. Avec l'avis favorable de cette dernière, la commission de recrutement de la filière peut ainsi traiter le dossier du candidat qui pourra alors éventuellement s'inscrire et participer aux enseignements.

Contacts :

Carmen MASTALIER, chef de service
01 69 47 72 40

Administration et suivi stagiaires
01 69 47 72 41

Josiane AKOLLOR, assistante formation
01 69 47 72 66

Composition de la cellule VAPP - VAE pour
L'UNIVERSITÉ et l'IUT :

- Thierry BROSSARD
- Véronique PALANGIE

Renseignements 01 69 47 71 52

Jury semestriel

• Formation initiale classique et en alternance

Le passage d'un semestre à l'autre et l'attribution du diplôme sont décidés par un jury composé d'enseignants présidé par le Directeur de l'IUT. Ils délibèrent sur la base des résultats obtenus et de l'assiduité de l'étudiant. Si les résultats sont insuffisants,

Horaires d'ouverture des locaux

Les bâtiments ouvrent en fonction des emplois du temps, en général de 8h à 18h. Renseignez-vous auprès de votre secrétariat.

le redoublement peut être exceptionnellement accordé sur proposition du jury. Il n'est pas automatique. Néanmoins, le diplôme doit être obtenu dans un délai maximum de 3 ans.

• Formation professionnelle en alternance et à temps plein

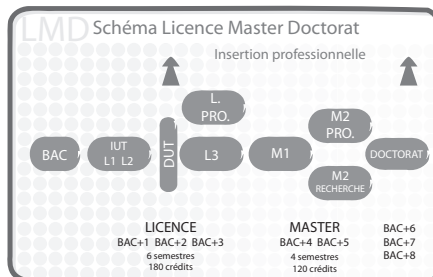
Le jury de délibération et le jury de délivrance des diplômes présidés par le Directeur de l'IUT étudient les cas particuliers.

LMD

Depuis la rentrée 2005, les diplômés de l'IUT d'Evry Val d'Essonne s'inscrivent dans le nouvel espace européen de l'enseignement supérieur «LMD» (Licence Master Doctorat) et proposent aux étudiants trois parcours différenciés : insertion professionnelle, poursuite d'études courtes type Licence Professionnelle et poursuites d'études longues.

L'enseignement est organisé en semestres. L'obtention du DUT donne lieu à l'attribution de 120 crédits européens, à raison de 30 crédits par semestre validé. L'IUT d'Evry Val d'Essonne propose 21 mentions Licences Professionnelles dans des domaines variés et porteurs, permettant ainsi aux étudiants d'accéder au grade de licence.

Le DUT est une formation courte préparant à l'intégration dans la vie professionnelle. Il est néanmoins possible de poursuivre des études en Licence Professionnelle ou en licence académique L3. Il est également possible d'intégrer une école d'ingénieur ou de commerce.



Règlement Intérieur

Il définit les règles de fonctionnement, les droits et les obligations des étudiants. Tout étudiant doit se conformer au règlement. Celui-ci lui sera remis dès la rentrée. Il devra le lire attentivement et le signer.

L'établissement

Chef de Département

Il est nommé pour 3 ans et ses fonctions sont de différentes natures.

Animation pédagogique du Département :

- Recrutement des vacataires professionnels.
- Animation de séances pédagogiques générales ou thématiques.
- Définition des profils de postes lors des recrutements d'enseignants permanents.
- Représentation du Département assisté d'autres enseignants lors de forums et manifestations diverses.

Responsabilité administrative :

- Interlocuteur privilégié avec la Direction de l'IUT et les différents services.
- Gestion financière du Département et propositions d'investissements.
- Président au nom du Directeur de l'IUT des pré-jurys de passage d'un semestre à l'autre, d'attribution des DUT et des différents diplômes créés dans le cadre du Département : LP et DUT, (le directeur de l'IUT préside tous les pré-jurys).
- Organisation et présidence des conseils de Département.
- Représentation du Département aux réunions nationales (assemblées des chefs de département).
- Représentation du département lors des réunions de direction et des conseils d'Institut de l'IUT.

Liste des Chefs de Départements :

GEA : Christian NIERMONT

GEII : Philippe HOPPENOT

GLT : Salah-Eddine ARIF

GMP : Ahmed MELHAOUI

GTE : Jean-Michel CROS

QLIO : Denis GERELLI

SGM : Sid-Ahmed LABDI

TC-Juvisy : Moudachirou BADAROU

TC-Evry : Annie BANIKEMA

Conseil de Département

Il est composé de 11 à 15 membres, dont des représentants du corps enseignant, du personnel administratif, de personnalités extérieures et d'étudiants.

Il se réunit au minimum 2 fois par an. Son rôle est de définir les grandes orientations du Département : nouvelles formations, investissements budgétaires, élection du chef de Département. Il permet également de faire un point pédagogique avec les étudiants.

Conseil d'Institut

Il règle les affaires générales et l'orientation des activités de l'IUT, comme l'ouverture et la fermeture de départements, et vote notamment le budget de fonctionnement. Il procède également à l'élection des Chefs de Département et vote les contrôles des connaissances.

Il se compose de 40 membres, dont 7 représentants élus par les étudiants.

Président : Armand PLATONOFF

Vice-Président : Jean-Pierre LE GUENNEC

Economie d'énergie et sécurité

Après les cours, les étudiants sont invités à éteindre l'éclairage et à fermer les fenêtres avant de quitter les lieux.

Equipe de direction

- **Directeur de l'IUT** : Hichem MAAREF
- **Assistant(e)** : 01 69 47 72 02
- **Responsable administratif et Chargé des Ressources Humaines** :
01 69 47 72 42
- **Assistante RH** :
Marie-Pierre BARBI - 01 69 47 72 12
- **Référent Administratif du site de Brétigny-sur-Orge** : Richard GROUILLE
01 69 47 79 03
- **Service de la Formation Permanente** :
Carmen MASTALIER - 01 69 47 72 40
- **Service Communication** :
Evelyne MEYER - 01 69 47 72 13
- **Relations Internationales** :
Pierre NGAE - 01 69 47 73 29
- **Service Financier** :
Emmanuel COSTECALDE - 01 69 47 72 73
- **Service Scolarité** :
Stéphanie CARRE - 01 69 47 72 69 - 01 69 47 73 61
- **Service des Affaires Juridiques et Pédagogiques** :
Yassir DAMOUN - 01 69 47 72 54
- **Service Informatique et Télécom** :
Christophe HERAIL - 01 69 47 72 27
- **Service Personnel BIATSS** :
01 69 47 72 42
- **Service Maintenance - Logistique - Sécurité** :
Eric BRIAND - 01 69 47 56 56
- **Service Personnel Enseignant** :
Laurence JODI - 01 69 47 72 05
- **Service des Affaires Générales** :
Philippe DE MAUPEOU - 01 69 47 72 50

Internet

Sur Internet, vous trouverez toutes les formations dispensées à l'IUT. Le site de l'IUT vous permet de connaître le programme de votre formation et vous donne également tous les renseignements sur la vie au sein de votre département. Le site de l'IUT : <http://www.iut.univ-evry.fr>

Représentants étudiants

Conseil de Département :

Des étudiants représentent leurs camarades lors des conseils de Département.

Ils sont les interlocuteurs privilégiés auprès des enseignants, du secrétariat et du Chef de Département ou du responsable pédagogique.

Les élections ont lieu courant octobre.

Conseil d'Institut :

Des représentants étudiants siègent également au Conseil d'Institut, ils sont au nombre de 7.

Parking

Trouver une place de parking gratuite et proche de votre bâtiment n'est pas chose facile. Les étudiants sur le site de Romero peuvent utiliser les parkings réservés aux étudiants, contactez votre secrétariat.

Pour les étudiants d'Evry qui n'auraient pas obtenu de carte, il existe les parkings privés :

- **Etudiants du site de Romero** : L'IUT en partenariat avec Grand Paris Sud met à votre disposition 70 places de stationnement au sein du parking Indigo «Hôtel de l'Agglo», Boulevard de l'Yerres. Le tarif annuel est de 130 € en sus de 31 € de caution en cas de perte ou de détérioration de la carte magnétique. Toutes les demandes s'effectuent auprès du secrétariat de Direction (01 69 47 72 02 ou 72 00).

- **Etudiants du site de Brétigny** : Un parking aux portes de l'IUT vous permet de vous garer en toute tranquillité. Dans tous les cas, vous êtes priés de ne pas vous garer devant l'entrée des bâtiments au risque d'aller chercher votre voiture à la fourrière.

- **Etudiants du site de Juvisy** : Quelques places sont disponibles devant les locaux.

Assistance

• Service Social du CROUS

Il vous accueille pour :

- Vous informer sur les solutions matérielles comme le logement universitaire, le travail, les bourses, les loisirs, la législation...
- Vous diriger vers les services compétents : médicaux, juridiques...
- Effectuer des interventions auprès des services administratifs internes ou externes à l'IUT.
- Trouver des solutions pour vous aider à surmonter des difficultés financières et matérielles passagères.

L'assistante sociale du CROUS :

Alba BARBOZA - Bâtiment Ile-de-France (Université) / 01 69 47 71 80 / alba.barboza@crous-versailles.fr

• Services Sociaux municipaux

- De votre lieu d'habitation
- A Evry : Mairie d'Evry - place des Droits de l'Homme et du Citoyen - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
01 60 91 30 01
Ouverture les :
Lundi, mardi et vendredi de 13h à 16h30.
Le jeudi de 9h à 11h30 et le mercredi de 13h30 à 18h30.

HANDICAP

Vous avez besoin d'un aménagement spécifique pour vos études ?

Le Pôle Accueil Handicap (PAH) vous accueille et vous accompagne afin de vous permettre de réaliser votre projet d'études supérieures dans de bonnes conditions. Il peut coordonner la mise en place d'aménagements pédagogiques

liés à votre handicap.

Le pôle Accueil Handicap vous accompagne quelque soit l'origine de votre handicap : motrice, sensorielle, psychologique ou psychique, cognitive, maladie durable invalidante, un problème de santé passager, etc.

Des mesures d'aides pédagogiques personnalisées (aménagement des études, aides humaines ou matérielles) peuvent être mises en place, telles que :

- Tiers temps supplémentaire pour les contrôles et examens.
- Prise de notes pour les cours par un autre étudiant de la même promotion.
- Secrétariat lors des contrôles continus et examens.
- Fourniture de clefs d'ascenseurs ou de cartes d'accès aux parkings de l'IUT.
- Prêt d'ordinateur pour les examens...

Des délais d'instruction sont nécessaires avant la mise en place de ces différentes dispositions, aussi il vous est conseillé de prendre contact dès maintenant auprès du :

Pôle Accueil Handicap

Mme Odile DEMOUGIN

Bâtiment Ile-de-France

RCH – bureau 6

Téléphone : 01.69.47.71.84

(En cas d'absence 01.69.47.70.30)

E-mail : handicap@univ-evry.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Et le vendredi de 9h00 à 12h00

Cette démarche est très importante si vous souhaitez que vos aménagements puissent être effectifs dès la rentrée universitaire. Elle devra être renouvelée à chaque rentrée sco-

laire universitaire.

Une fois ce premier contact établi, vous serez reçu par le médecin du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) qui donnera un avis sur les aménagements pédagogiques nécessaires.

Il est important de noter que les demandes peuvent être formulées tout au long de l'année. Toutefois aucune disposition particulière ne sera mise en place pour un contrôle ou examen si la demande n'a pas été formulée au moins 2 mois avant la date de ce dernier.

Des mises au point pourront être réalisées en cours d'année afin que les mesures d'aides soient adaptées au plus près des besoins de l'étudiant.

Le Pôle Accueil Handicap vous informe qu'un matériel pour les personnes malvoyantes ou non voyantes est installé à la Bibliothèque Universitaire d'Evry :

- Agrandisseur de textes, matériel informatique et logiciels pour la lecture de textes à l'écran associés à une synthèse vocale, machine à lire pour la lecture de documents ou livres,
- Matériel pour la transcription de textes en braille pour les personnes non voyantes.

L'étudiant qui aurait besoin d'une aide pour les actes de la vie quotidienne (achat de matériel, transports adaptés ...), devra constituer un dossier auprès de la MDPH du département de son lieu de résidence (si ce n'est pas déjà fait). Le délai d'instruction pour la demande de prestation de compensation du handicap étant long, il vous est conseillé de réaliser votre dossier, au moins six mois avant la rentrée universitaire.

Coordonnées de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) de l'Essonne :

**93 rue Henri Rochefort 91000 Evry
Tél : 01.69.91.78.00**

Mutuelles

L'adhésion à une mutuelle permet de compléter les prestations de Sécurité Sociale, mais elle n'est pas obligatoire. Il existe plusieurs types de mutuelles, comparez les prix.

• Les mutuelles étudiantes:

SMEREP, BP 617
75662 PARIS cedex
01 56 54 36 34
Accueil: 54, boulevard Saint-Michel
75006 PARIS
Permanence dans le Bâtiment des Sciences de l'Université (Maupertuis) hall d'accueil de 9h à 18h.

• La Mutuelle des Etudiants (LMDE) :
LMDE 601 Académie de Versailles
93699 PANTIN
3260 dites «LMDE»
Permanence Bâtiment Maupertuis

• La mutuelle de vos parents.

• Certains assureurs proposent aussi des compléments maladie.

SUMPPS - Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

Les prestations

- Visites médicales préventives en L1 et primo-entrants, doctorant.
- Délivrance de certificats médicaux pour la pratique sportive, pour le travail, mobilité internationale, stages.
- Accueil tout étudiant présentant un problème de santé : Etudes, Examens, Contrôles.
- Contrôle des vaccins et vaccinations.
- Soins sur prescription médicale (ordonnance).
- Consultations psychologiques (ANPAA, APASO, réseau mental).

- . Consultations de diététique. (suivi et bilan)
- . Orientation vers les services extérieurs liés à la santé (réseaux de soins).
- . Information, Prévention, conseils personnalisés.
- . Actions de prévention de santé toute l'année universitaire (Prévention routière, HIV, Handicap, Addictions, Prostitution).
- . Campagne IST, Vaccination, Dépistage, collecte du sang, braderie solidaire.
- . **Aucune validation de certificats médicaux pour assiduité de présence antérieurs à l'année en cours.**

Ces prestations sont GRATUITES et COM-PRISES dans vos droits universitaires.

Une équipe à l'écoute de vos interrogations ou soucis :

- . Maladies aiguës, sensorielles, chroniques, intellectuelles mentales, maladies invisibles.
- . Angoisses, stress, dépression.
- . Contraception, pilule du lendemain, IST.
- . Isolement, difficultés relationnelles.
- . Aides et lutte contre toutes les addictions (alcool, tabac, drogue, jeux, réseaux sociaux, etc.).
- . Difficultés dans les études, vie quotidienne.
- . Accompagnement dans les démarches santé.
- . Aides : alimentaire, vestimentaire à la permanence Secours Populaire le mercredi de 10h à 14h.

Chargée de Médecine Préventive et de la Promotion de la Santé

Yveline THIRY assure l'accueil Médical et Social des étudiants, des lycéens, des partenaires, Associations extérieures, des administratifs, des professeurs. Elle coordonne les actions de Prévention de la Santé, les acteurs du service SUMPPS, les services internes / extérieurs.

Elle met à votre disposition : dépliants santé, informations sociales, associatives et culturelle. Elle est à l'écoute, réoriente, accompagne dans les démarches administratives des étudiants.

Prise de rendez-vous pour Médecins, Psychologues, Diététicienne, par mail : secretariat.sumpps@univ-evry.fr / Par internet : www.rdv-summps.univ-evry.fr / Pour toute autre demande Tel : 01.69.47.71.73

Médecins Prévention : (ne délivre pas d'ordonnance médicale)

Le Docteur Yann LE GOFF et le Docteur Barbara JULIEN assurent les visites préventives L1 et des primo-entrants, certificats médicaux pour la pratique sportive, travail, mobilité internationale, doctorant, stages. Délivrance des mesures d'aménagements en faveur des étudiants en situation de handicap temporaire ou permanent après entretien pédagogique du Pôle Handicap qui nous fera suivre votre demande pour une prise rdv auprès de l'infirmière Mme Gourvenec : Référente Handicap SUMPPS.

Infirmierie :

L'infirmière **Cécilia GOURVENEC** assure les soins de 1^{ère} urgence, les soins avec ordonnance, à l'écoute, conseille, fournit des renseignements sur la prévention, la santé. En cas de gros problèmes de santé venez les lui signaler. Accueil tous les jours sans rendez vous de 9h à 17h. Tel : 01.69.47.90.24. En cas d'absence veuillez appeler les pompiers au 18.

Les infirmières Marie INCERA et Sandrine BURGUND du CDPS (centre départemental de prévention et de santé) proposent vaccinations, les dépistages accompagnement dans les démarches administratives à tout étudiant sur RDV uniquement le lundi après midi.

Psychologues :

Pauline MARIAT, psychologue, propose un soutien psychologique et un suivi à la demande des étudiants.

Marc GABRIELE, psychologue APASO propose des consultations le Mardi après-midi de 16h à 19h sur RDV.

Diététicienne :

Martine WALKER, diététicienne, propose un suivi aux étudiants ayant des difficultés avec leur alimentation : travail sur le comportement alimentaire pour perdre du poids, conseils pour leur alimentation. Elle répond aux questions des étudiants ayant besoin de repères sur leur mode d'alimentation. Elle assure ses consultations un mardi après-midi sur deux par mois sur RDV.

Tabac et nourriture

Il est impératif, et pour le confort de tous, de respecter le décret 92-478 du 29/05/92 qui interdit de fumer dans les lieux publics. De plus des cendriers sont à votre disposition devant les portes de chaque bâtiment. Nous vous demandons de les utiliser et ainsi, de garder les locaux propres et accueillants. Dans le même esprit, la nourriture et les boissons sont interdites dans les salles de cours, les amphithéâtres et les salles informatiques.

A noter : le Règlement Intérieur de l'IUT vous sera remis au début de votre formation, ensuite à vous de respecter les règles du jeu .

SE LOGER, SE NOURRIR

Crous

Le CROUS assure les prestations et les services propres à améliorer vos conditions de vie et d'études. Concrètement, c'est un service de logement universitaire (Cité U) et de restauration universitaire (Resto U). C'est aussi un ensemble d'activités variées : culturelles, sociales, sportives...

L'IUT d'Evry Val d'Essonne dépend de l'Académie de Versailles. En cas de besoin, vous devez vous adresser au CROUS de Versailles.

Services offerts :

- Bourse.
- Logement.
- Restauration.
- Social.
- Santé.

CROUS de Versailles
145 bis, boulevard de la Reine - BP 563
78005 VERSAILLES Cedex
01 39 20 85 14
dse@crous-versailles.fr

Logements universitaires

A noter : Les tarifs indiqués ci-dessous sont susceptibles d'être modifiés avant la rentrée:

• Résidence Universitaire Le Dragueur (quartier de l'Agora)

studio : loyer CC de 340 € à 370€

T2 : loyer CC de 442 € à 450 €

4, allée Jean Rostand 91 000 Evry

• Résidence Universitaire Les Aunettes

Colocation : loyer CC de 290 €

Studio : loyer CC de 354 €

• Résidence Universitaire Flora Tristan (quartier des Pyramides)

Chambre 9 m² et studio (16m², 20 m² et 24m²) loyer CC de 240 € à 465 €

• Résidence Marguerite Yourcenar

Studio (16 m², 20 m²), loyer CC de 339 € à 437 €.

T2 (24 m²) loyer CC de 460 € à 500 €.

L'accueil des apprentis est possible à la nuitée, à la semaine ou au mois. Pour les demandes d'information : residencepourapprentis@crous-versailles.fr

Au 1er août de chaque année, de nouveaux tarifs sont votés par le Conseil d'administration du CROUS de Versailles. Vous pouvez bénéficier de l'Allocation de Logement Social (ALS) ou de l'Aide Personnalisée au Logement (APL). Renseignez-vous auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) d'Evry.

Les demandes de logement sont à faire par Internet selon les mêmes procédures et dates que les demandes de bourse sur le site du crous-versailles.fr. Pour toute demande de logement en cours d'année : contacter le secrétariat des résidences d'Evry.

Antenne du CROUS à EVRY
01 60 87 16 45
Fax : 01 60 87 16 49
Gestion des résidences universitaires
01 60 91 72 21
Fax : 01 60 91 72 24

L'Université d'Evry Val d'Essonne a mis en place sa plateforme de logements universitaires (HORS CROUS) : <http://housing.univ-evry.fr>

Si vous souhaitez :

- Trouver une location en France et à l'étranger
- Trouver votre / vos colocataire(s) et former des colocations en France et à l'étranger.
- Trouver une chambre temporaire en France et à l'étranger.

Des milliers de logements de propriétaires privés, en résidences, d'agences immobilières sont disponibles sur les différentes implantations de l'université.

Restaurants universitaires

Plusieurs restaurants universitaires sont à votre disposition :

- **Resto U Le Sablier** - rue du Père Jarlan
Repas complet (entrée, plat, fromage, dessert), pôle grillade, salade bar et espace café
En rez-de-jardin de l'Université - ouvert tous les midis
De 11h30 à 14h00.

- **Resto U Monseigneur Roméro**
Repas complet (entrée, plat, fromage, dessert), pôle grillade, pizzeria et spécialités à base de pâtes.
Bâtiment 1ers Cycles - ouvert tous les midis de 11h30 à 14h00.

- **Resto U Le Boomerang - Brétigny-sur-Orge**
Repas complet (entrée, plat, fromage, dessert), nuggets, hamburger-frites sur place ou à emporter.
IUT d'Evry site de Brétigny - ouvert tous les midis de 11h30 à 14h00.
Pôle cafétéria : sandwichs, salades, viennoiseries, boissons chaudes et froides ouvert de 8h00 à 15h30.

CAFETERIAS

Restauration rapide : sandwichs, salades, tartes salées, boissons chaudes et froides...

- . **Cafétéria du Bâtiment 1ers Cycles**, rez-de-chaussée, ouverte de 8h30 à 15h30.

- . **Cafétéria du Bâtiment Maupertuis**, rez-de-chaussée, ouverte de 8h30 à 15h30.

- . **Cafétéria le Pelvoux** , ouverte de 8h00 à 16h30.

- . **Cafétéria du bâtiment des Sciences Sociales**, ouverte de 8h30 à 15h30.

- . **Cafétéria de l'Institut de Biologie**, ouverte de 11h00 à 15h00

Le paiement de vos repas peut s'effectuer avec votre carte étudiant.

Depuis la rentrée universitaire 2015 MONEO est remplacé par IZLY : <http://www.izly.fr/>

AIDES

Banque

Certaines banques proposent aux étudiants des facilités de trésorerie, des prêts à taux réduits et des cartes bancaires demi-tarif. N'hésitez pas à négocier leurs tarifs.

Financement des études

Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) accompagne les étudiants notamment grâce à des aides indirectes (Restauration et hébergement universitaires) et des aides directes : les bourses et compléments sur critères sociaux de l'enseignement supérieur et le Fonds National d'Aide d'Urgence (FNAU).

Obtenir une bourse :

Les bourses sur critères sociaux du Ministère de l'Enseignement Supérieur sont accordées en fonction de la situation sociale de la famille et de la formation suivie (formation licence/master, 1er et 2ème cycle). Les conditions d'attribution sont :

- Etre âgé de moins de 28 ans au 1er octobre de l'année universitaire pour une première demande.
- Etre de nationalité française ou posséder la nationalité d'un Etat membre de l'UE.
- Pour les autres nationalités, avoir un titre de séjour en cours en règle, être domicilié en France depuis au moins deux ans et le foyer fiscal auquel il est rattaché doit être situé en France depuis au moins deux ans.
- Etre inscrit en formation initiale, suivre des études à temps plein dans un établissement public. Les étudiants doivent renouveler tous les ans leur dossier de demande de bourse, via le site Internet du CROUS : www.crous-versailles.fr.

Pour des cas exceptionnels (changements familiaux...) une demande de bourse peut être étudiée en cours d'année.

Le complément: Aide à la mobilité internationale

Aide attribuée aux étudiants boursiers qui choisissent d'effectuer un trimestre ou un semestre ou une année d'étude à l'étranger: montant de 400 euros par mois (tarif 2014-2015) entre 2 et 9 mensualités.

<http://www.cnous.fr/bourses/les-autres-aides/laide-mobilite-internationale/>

Les Prêts Etudiants

Afin de permettre aux étudiants de diversifier les sources de financement, l'Etat a créé un fonds de garantie « prêts étudiants ». Certaines banques délivrent des prêts aux étudiants de moins de 28 ans français ou ressortissant de l'UE, sans conditions de ressources et de cautionnement.

Aides spécifique - Les dispositifs d'aide d'urgence

Pour répondre à des situations particulières, le CROUS peut sous certaines conditions attribuer des aides d'urgence (ex-FNAU). Pour cela il faut prendre contact avec le service social du CROUS qui se situe au niveau du SUMPPS de l'Université.

(Difficultés passagères, reprise d'études, situation d'indépendance ou de rupture familiale).

VIE ÉTUDIANTE

BDE

Les BDE proposent des services à prix réduits, des clubs jeux, musique ou photographie, et des voyages en Angleterre, Pays-Bas, etc. (renseignez-vous!). A l'IUT, il existe des associations d'étudiants, adressez-vous au secrétariat de votre département pour connaître leurs coordonnées.

Sport

Que vous soyez sportif chevronné ou débutant, le service des sports et l'association sportive EVESU vous offrent la possibilité de pratiquer une activité physique et sportive. L'activité donne lieu à une note. Cette note n'est comptabilisée que si elle est supérieure à 10. Renseignez-vous auprès de votre secrétariat. Le sport de compétition en championnat universitaire dépend de la Fédération Nationale du Sport Universitaire. Vous pouvez pratiquer régulièrement le sport loisir en journées sportives ou en stages. Un livret des sports est disponible. Vous y trouverez toutes les informations utiles à l'inscription. Le nombre des places étant limité, nous vous conseillons de faire vos démarches dès la rentrée universitaire.

Université d'Evry - Service des Sports

Bâtiment 1er cycle, cours Monseigneur

Romé, bureau B7.

01 69 47 74 32

Ouverture: Lundi, mardi et jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h, mercredi de 9h30 à 12h30, vendredi de 9h30 à 12h30.

Vie associative

Vous avez envie de monter une association étudiante, faites-vous connaître auprès de la DVE - Direction de la Vie Etudiante, L'Université peut vous apporter des conseils sur vos différentes démarches. (création d'associa-

tion, obtenir une subvention...)

Contact :

florence.traore@univ-evry.fr

maria.munier@univ-evry.fr



DOIP (Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle)

La DOIP de l'Université d'Evry entretient des contacts permanents avec le tissu économique environnant. Un de ses objectifs est de faciliter l'insertion des jeunes diplômés sur le marché du travail, dans une dynamique qui associe l'ensemble des acteurs liés à l'emploi. Chaque étudiant de l'IUT se verra proposer une aide dans son parcours d'insertion professionnelle, depuis le stage jusqu'à l'emploi. La démarche offre à celui qui en fait la demande, un accompagnement personnalisé avec des propositions concrètes, visant à prendre en compte le souhait de la personne, ses capacités, ses compétences et les offres proposées par les entreprises.

- . Vous cherchez un stage,
- . Vous souhaitez vous insérer dans la vie professionnelle après votre diplôme, n'attendez pas le dernier moment, mettez toutes les chances de votre côté, prenez contact avec la DRE de l'Université à l'adresse suivante : insertion@univ-evry.fr

Téléphone : 01 69 47 76 17

Information et orientation

Pour vous conseiller sur le choix de vos études, les filières, les concours, les débouchés... et rencontrer un conseiller d'orientation :

- . **La DOIP** (Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle) Bâtiment / 23, Boulevard François Mitterrand 91025 Evry Cedex.

N'hésitez pas à vous y rendre si vous souhaitez obtenir des informations ou des conseils sur les études supérieures et l'insertion professionnelle et une assistance dans la recherche d'un stage.

01 69 47 76 17

Horaires : Tous les jours 9h - 12h30 / 13h30 - 17h. Fermé le mercredi après-midi et le jeudi matin.
Question d'orientation : orientation@univ-evry.fr

Question sur l'insertion professionnelle : insertion@univ-evry.fr.

CIO (Centre d'Information et d'Orientation)

2ème étage,
110, place de l'Agora (face à la bibliothèque municipale)
01 69 36 09 00

Informations générales de la 6ème au doctorat.

Recherche d'emploi

Les départements reçoivent régulièrement des offres d'emploi émanant des entreprises. Pensez à contacter votre département pour un job d'été ou un emploi.

Relations Internationales

Il existe aujourd'hui de nombreux accords et conventions d'échanges interuniversitaires entre l'IUT et des universités étrangères. Ces échanges s'effectuent notamment dans le cadre des programmes d'échanges internationaux ou d'accords conclus directement avec des partenaires étrangers. De nombreux étudiants ont effectué une poursuite d'études (un semestre au cours de la deuxième année) ou leur stage professionnel à l'étranger (Europe, Canada...).

Pour bénéficier d'une possibilité d'échange ou de stage à l'étranger, renseignez-vous dès le début de l'année auprès du correspondant Relations Internationales de votre département sur les dates et les procédures à suivre.

Vous pouvez également contacter :
Pierre NGAE
01 69 47 73 29
p.ngae@iut.univ-evry.fr

Stage en entreprise

Au cours de votre formation si vous êtes en formation initiale ou continue à temps plein, vous serez amené(e) à réaliser un stage obligatoire dans une entreprise ou une administration. Le stage est un moment privilégié pour vous permettre d'établir un lien entre l'environnement professionnel et vos connaissances théoriques et pour peut-être préparer un futur contrat de travail.

Afin que ce stage vous soit profitable, il est important que vous choisissiez une entreprise qui vous propose une mission en adéquation avec le programme pédagogique de votre formation. Par ailleurs, comme vous allez passer plusieurs semaines au sein de cette structure, il est indispensable que le sujet du stage vous intéresse. Mettez donc toutes les chances de votre côté en commençant votre prospection très tôt dans l'année.

Une fois l'entreprise trouvée et l'accord du responsable des stages du département ou du responsable pédagogique obtenu, il faut établir une convention de stage. Cette convention est un contrat liant l'IUT, l'entreprise et vous-même. Elle doit être obligatoirement signée par les trois parties avant le début du stage. Vous devez par ailleurs souscrire à une assurance responsabilité civile qui vous couvre durant la période du stage en cas d'accident de travail ou de transport. Attention : les dates de stage ne sont pas identiques pour tous les Départements.

Renseignez-vous sur les modalités d'élaboration de la convention de stage et sur les plannings auprès du secrétariat de votre Département.

L'IUT encourage les étudiants à réaliser leur stage à l'étranger (Canada, Ecosse, Irlande...).

Directeur de la publication :
Hichem MAAREF

Conception - Rédaction :
Evelyne MEYER

Crédits Photos :
IUT d'Evry Val d'Essonne - Olivier Billet

Dépôt légal : 3ème trimestre 2017

Les informations sont susceptibles de modifications en cours d'année.

Vous pouvez signaler toute correction ou omission au 01 69 47 72 13 / 77 35